

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Concerne la demande de la société ECOFROST SA Rue de l'Europe 34 à 7600 Péruwelz en vue d'obtenir le permis unique de classe 1 portant sur le projet décrit ci-dessous :

Etendre et régulariser certaines activités d'ECOFROST sur son site de Péruwelz. L'extension a pour objectif de pérenniser l'activité du demandeur en augmentant la capacité de stockage sur site – Rue de l'Europe, 34 à 7600 Péruwelz.

A la demande de l'autorité compétente (les fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie) la procédure a été interrompue afin que le demandeur fournisse des plans modificatifs et un complément corollaire à l'étude d'incidence jointe au dossier (application de l'article 93,§3 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement) . Les documents ayant été fournis, la procédure est relancée et l'ensemble du dossier modifié et complété est remis à l'enquête publique.

Parcelles cadastrées sur le SITE D'EXPLOITATION (ZAE La Hurtrie) : : PERUWELZ 1ère division section C parcelle 179 C, 183 B, 190 A, 191 B, 195 C, 198 D, 201 , 207 E, 210 C, 755 F, 764 ,765 H, 1289 A, 1289 C BERNISSART 5 ème division section A parcelle 43 G.

Parcelles cadastrées concernée par les MESURES DE COMPENSATION FAVORISANT LA BIODIVERSITE EN DEHORS DU SITE D'EXPLOITATION (plantations, etc...) : PERUWELZ, rue Outre l'Eau, parcelles cadastrées 1ère division section C parcelles 219 G, 211 K ; 733 G ; 737 E . PERUWELZ, rue de Verquesies et rue des Quatre communes , parcelles cadastrées 1 ère division section A parcelle 311 H ; 311 M ; 311 N ; 330 E ; 330 G ; 331 ; 134 E ; 148 D ; 9ème division Roucourt section A parcelle 7 C.

Selon le plan de secteur de TOURNAI-LEUZE- PERUWELZ, le projet se situe partiellement en zone forestière au sein d'un périmètre d'intérêt paysager et n'est pas conforme à la destination générale de cette zone. Le projet nécessite également un écart au schéma de développement communal, adopté par délibération au Conseil communal du 27/11/2015. La demande nécessite donc écart et dérogation conformément aux articles D.IV.5, D.IV.6 et D.IV.7 et D.IV.13 du CODT. Par ailleurs, la demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 6° du CODT (zoning industriel avec périmètre de reconnaissance économique). Dès lors, conformément à l'article 81§2 alinéa 3 l'article 110 du décret-programme du 03/02/2005, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont exclusivement compétents.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
29 mars 2023	17 avril 2023	Service des Travaux, rue du Fraity 76 à 7320 Bernissart 17 mai 2023 à 11h00	Collège communal Place de Bernissart 1 à 7320 Bernissart Email : patrick.dujardin@bernissart.be

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête au Service des Travaux, rue du Fraity n°76 à 7320 Bernissart Contact : Patrick DUJARDIN – 069/59 00 65 tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h15, ainsi que le 04/05/2023 jusqu'à 20h.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- du demandeur ECOFROST SA - Olivier MAES Tél. 069/36.29.47 - email : olivier.maes@ecofrost.be
- du fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie - DG ARNE, Tél. : 065/32.82.00
- du fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie - DG TLPE, Tél. : 065/32.80.11
- de la Ville de Péruwelz - Service Cadre de Vie/Environnement - Tél : 069/67.26.53
- de la Ville de Beloeil - Service Cadre de Vie/Environnement - Tél : 069/59.04.18

